

Planification de coupe d'assainissement au parc des Trembles

1. Situation actuelle :

Composé d'une superficie boisée de près de 45 000 m², le parc des Trembles se caractérise par la présence d'un peuplement feuillu comprenant une dominance d'érable à sucre, de cerisier tardif et de frêne d'Amérique selon les secteurs. Dans la partie nord du parc, un milieu humide bordé de diverses espèces de frênes et de peupliers occupe la majeure partie du territoire.

En raison de la présence d'agrile du frêne et du vieillissement normal du boisé, de nombreux arbres morts ou dépérissants sont maintenant présents dans le parc. Un inventaire des arbres potentiellement dangereux a donc été effectué par des techniciens forestiers municipaux dans le but de marquer tout près de 1100 arbres qui devront être abattus au cours de l'automne/hiver 2017.

Bien que ce nombre semble élevé, il ne dépasse pas 10 % de la quantité totale d'arbres présents et sera donc peu perceptible suite aux travaux d'abattages.

2. Réalisation des travaux

2.1 Abattage

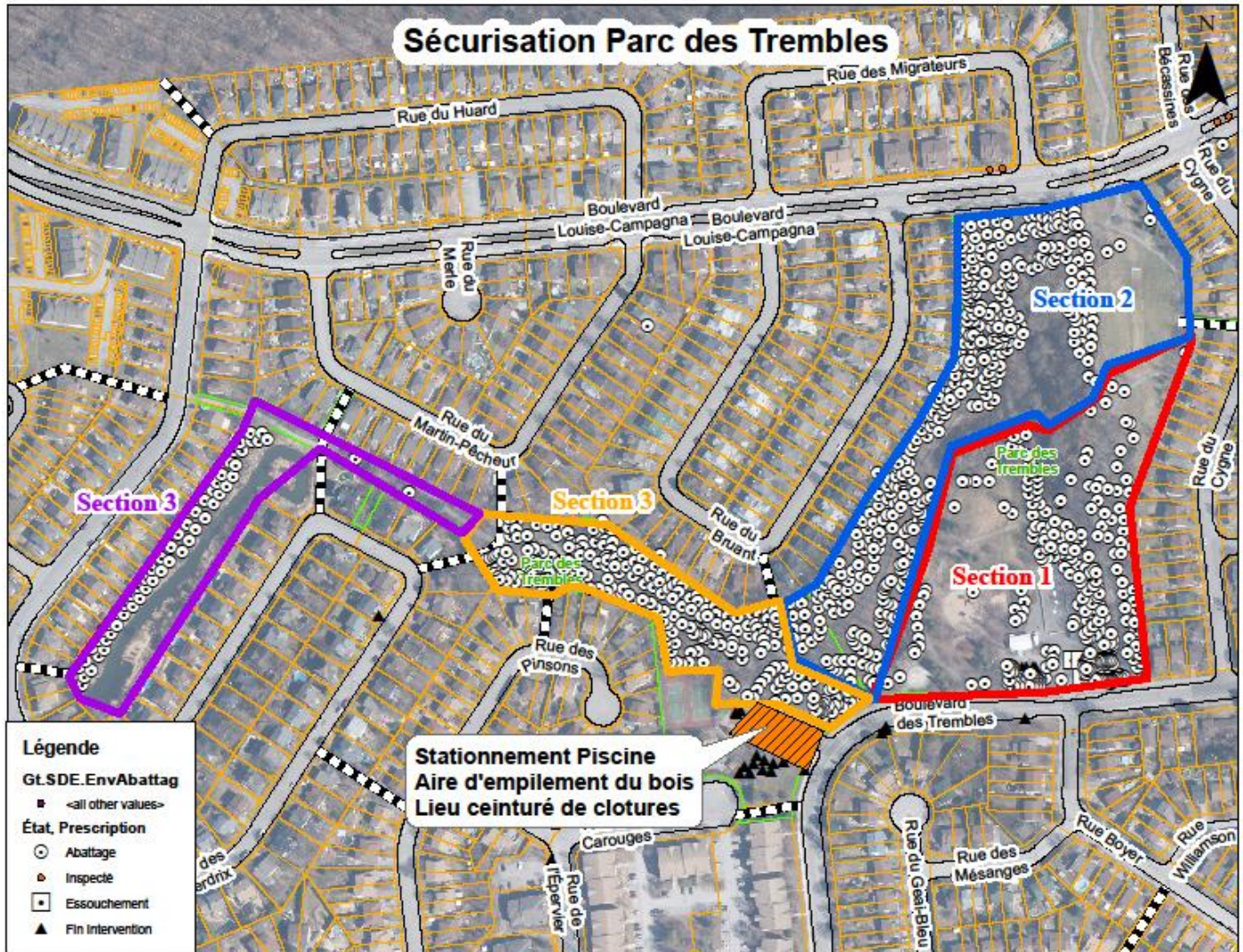
Les arbres identifiés seront abattus manuellement par pied d'arbre dans la majorité des cas.

Pour éviter de causer des dommages aux tiges restantes, la présence d'une nacelle sera exigée pendant les travaux pour démonter les arbres problématiques et les élaguer si nécessaire.

En raison de la présence de régénération abondante d'érable à sucre et de cerisier, une majorité d'arbres seront abattus de façon à pouvoir être ramassés par la piste cyclable pour limiter la manutention dans le boisé. Cette dernière sera employée par la machinerie comme voie d'abattage et de débardage.

En raison de la position des arbres situés derrière les résidences et du fait que plusieurs d'entre eux surplombent des terrains privés, l'utilisation d'un treuil sera privilégiée pour s'assurer de contrôler correctement la chute des troncs.

Les travaux seront réalisés en 4 parties, soit en commençant par l'aire gazonnée puis en poursuivant des blocs 1 à 4. On peut donc s'attendre à une fermeture partielle du parc pour une période de 3 semaines. Des voies de contournements seront mises en place à l'aide de signalisation adéquate pour permettre la libre circulation des utilisateurs malgré les travaux



2.2 Ramassage et entreposage des bois

Pour s'assurer de l'esthétisme des lieux après le passage de la machinerie, une bande de propreté minimale de 5 mètres est exigée en bordure de sentier et des zones aménagées. Cette bande de propreté sera de 1,5 m derrière les résidences.

Dans le reste du parc, plus de 75 % des billots seront ramassés et entreposés brièvement dans le stationnement de la piscine avant d'être revalorisés. Les billots de plus grosses dimensions et certaines branches seront laissés sur place pour enrichir le sol. Ceux-ci seront par contre à bonne distance des sentiers et peu visibles ou mis en copeaux proprement en bordure des chemins d'accès.

Entreposage des bois



2.3 Essouchage

Les souches situées en zones aménagées seront clairement identifiées à l'aide de peinture rouge pour faciliter la tonte et assurer la sécurité des citoyens puis essouchées ultérieurement.

2.4 Plantation

Suite à ces opérations, la plantation de près d'une quarantaine d'arbres de bon diamètre sera effectuée près des aires de jeux et des sentiers, ce qui permettra de reconstituer les alignements des frênes et de procurer de l'ombre aux usagers. Constitué d'un mélange de feuillus et de résineux, les arbres choisis permettront d'enrichir le parc par leurs diversités, mais aussi par leur caractéristique puisque plusieurs de ces arbres produisent des noix comestibles ou aimées par plusieurs espèces animales

Arbres à planter			
Essence	Nombre	Essence	Nombre
Amélanchier laevis	2	Marronnier glabre	1
Catalpa de l'Ouest	3	Mélèze d'Europe	3
Chêne bicoloré	1	Mélèze japonais	1
Chêne blanc	3	Micocoulier occidental	2
Chêne des marais	2	Pin des Alpes	1
Chêne rouge	1	Pin noir	1
Épinette du Colorado	3	Pin rouge	3
Érable argenté	1	Pin sylvestre	1
Hêtre à grandes feuilles	1	Pommier et pometier	2
lilas japonais	2	Saule pleureur	1
Marronnier d'Inde	1	Total	36

3. Situation après les travaux

Suite aux opérations d'abattage, de ramassage des bois et de plantation, l'impact visuel et environnemental des travaux sur le parc sera peu perceptible. En fait, l'élimination des arbres morts permettra aux jeunes spécimens de croître plus rapidement et d'augmenter la richesse du boisé. La conservation d'une partie du bois au sol, en plus de fournir des nutriments à la végétation, créera aussi un habitat de choix pour les oiseaux et petits animaux. Quant aux copeaux en bordure du sentier, ils amélioreront l'aspect général du réseau piétonnier en ralentissant la croissance des mauvaises herbes.

La plantation près des lieux d'intérêt fournira aussi de l'ombre en plus de remplacer adéquatement les arbres qui seront retirés de ces zones en les rendant plus agréables et accueillantes pour les citoyens.

4. Implication citoyenne

Comme suggérée au préalable par la Ligue des citoyens du Manoir des Trembles, une corvée d'arrachage de Nerprun pourrait être organisée par les résidents, le tout conjointement supervisé et planifié par un employé municipal au fait des procédures et des caractéristiques du boisé. D'autres projets d'amélioration pourraient aussi être proposés par la ligue dans le but d'aménager et de valoriser d'autres éléments du parc.